

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2023

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mme MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

EXCUSES : Mme BEUSTE (pouvoir à Mme MARQUEHOSSE), M. WILS (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DOMBLIES (pouvoir à M. MELIANDE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. CARRERE

23 – 03 - FÊTES D'ORTHEZ 2023 - CONVENTION DE MÉCÉNAT ET DE PARTENARIAT

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, précisée par une instruction fiscale du 13 juillet 2004,

Considérant l'organisation par la commune des fêtes d'Orthez, manifestation culturelle qui perpétue la tradition des férias,

Considérant que les collectivités territoriales et notamment les communes peuvent être intéressées par la participation des entreprises privées au financement des manifestations qu'elles organisent,

Considérant que cette démarche permet aux entreprises d'apporter leurs contributions aux fêtes et notamment de financer la réalisation d'un film promotionnel sur la journée taurine pour une valeur de 1 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix pour – 1 abstention (Mme MUSEL) – 1 contre (M. DELTEIL) :

- **approuve le principe du renouvellement du dispositif,**
- **autorise Monsieur le Maire à négocier et à signer les conventions de mécénat et de partenariat avec les entreprises privées souhaitant apporter leur contribution aux Fêtes d'Orthez (affiches, dossards, panneaux, réceptions et autres).**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 28 février 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le